Le président national

Ministère de l'Intérieur Monsieur Brice HORTEFEUX Ministre de l'Intérieur Place Beauveau 75008 PARIS

Paris, le 27 octobre 2010

Monsieur le Ministre,

La Fédération que j'ai l'honneur de présider est le syndicat majoritaire de la profession d'avocat.

Je me permets de vous faire part d'une initiative que nous venons de prendre à destination des syndicats de la Police Nationale : ALLIANCE, Syndicat National des Officiers de Police et SYNERGIE OFFICIERS.

Nous souhaitons un échange constructif avec les forces de l'ordre pour tenter d'établir, dans le respect de nos métiers, un Guide des Bonnes Pratiques Communes.

En effet, les jeunes avocats ont été frappés par les déclarations de certains représentants de SYNERGIE OFFICIERS.

L'avocat n'est pas un obstacle à l'enquête, il en est l'un des rouages indispensables dans un Etat de Droit pour une justice équilibrée, tant pour la personne mise en cause que pour la victime.

Nous souhaiterions que votre Ministère s'associe à notre initiative, notamment en nous permettant de nous mettre également en lien avec les services de la Gendarmerie Nationale, pour la création de ce Guide des Bonnes Pratiques Communes.

Je demeure à votre entière disposition.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Romain CARAYOL